

Notre territoire d'intervention

Notre plateforme d'accompagnement et de répit des aidants s'adresse à tous les aidants accompagnant un proche âgé en perte d'autonomie vivant à Toulouse et sur les bassins Cornebarrieu, Muret et Villefranche de Lauragais.



Nos partenaires

La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du Domaine de la Cadène s'appuie sur un réseau de partenaires dont l'expérience est reconnue dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes souffrant d'une maladie neuro-dégénérative et de leurs proches.

La plateforme est financée par l'Agence Régionale de Santé Occitanie dans le cadre du Plan Maladies Neuro-Dégénératives, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'Association France Alzheimer 31 et France Parkinson.



Qui sommes-nous ?

Notre équipe est composée de professionnels de santé au service des proches aidants.

Le dispositif « Temps libéré de l'aidant » est déployé en partenariat avec des professionnels de Services d'Aide et Répit à Domicile.

Nous contacter :



05 34 40 43 70



plateforme@lacadene.fr

La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants est un dispositif porté par le **Domaine de La Cadène**, établissement gériatrique associatif privé à but non lucratif habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale.

15 impasse de la Cadène
31200 TOULOUSE

Télécopie : 05 34 40 45 58

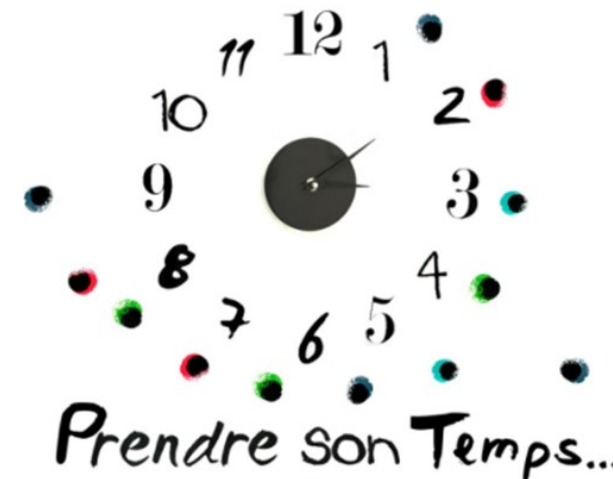
Messagerie : plateforme@lacadene.fr

Site internet : www.plateforme.domainedelacadene.fr



Plateforme
d'accompagnement et de
répit des aidants

Temps libéré de l'aidant



Vous accompagnez une personne atteinte d'une maladie neuro-évolutive (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson ou troubles apparentés,...) et vous avez besoin de temps pour vous

Nous pouvons vous aider...



Afin de vous préserver un peu alors que vous accompagnez au quotidien un proche malade à domicile.

Notre plateforme d'accompagnement et de répit des aidants met en place le dispositif :

Temps libéré de l'aidant



BESOIN D'UN TEMPS POUR VOUS ?

- ➡ Un relais auprès de votre proche aidé par un professionnel durant 2h30
- ➡ Un peu de temps pour vous reposer, vous détendre, prendre soin de vous alors que vous êtes aidant.
- ➡ 10 temps d'accompagnement maximum par année civile
- ➡ Un dispositif entièrement gratuit

Si vous souhaitez plus de renseignements et/ou bénéficier de ce dispositif, vous pouvez nous contacter au :



05.34.40.43.70



plateforme@lacadene.fr

Un temps de répit

Ce temps d'accompagnement peut être ponctuel ou de manière plus régulière en fonction de vos besoins.

Un accompagnement adapté

Une évaluation des besoins spécifiques de votre proche sera réalisée en amont du premier temps d'accompagnement.

Le professionnel sera vigilant au rythme de votre proche et ajustera les activités en fonction des attentes de la personne et son besoin de repos.

Cet accompagnement ne se substitue en aucun cas aux autres professionnels intervenant au domicile (Aide à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, intervenant libéral...), ni à une participation à l'Accueil de Jour ou à l'Accueil-Répit .